



MON LOGEMENT DEMAIN

Guide pratique



Adapter son logement ou déménager ?

Vous êtes attaché(e) à votre logement. C'est bien normal, compte tenu des souvenirs et des moments partagés. Pourtant, ce logement n'est peut-être pas idéal pour passer une retraite active. **Il est temps de faire le point sur vos souhaits, vos envies.** Prenez le temps de réfléchir :

J'habite en étage et il n'y a pas d'ascenseur



Mes charges sont trop importantes



Mon logement est trop grand pour moi



L'entretien de mon jardin ou de mon logement est trop compliqué pour moi



Je suis éloigné(e) des commerces, services, transports en commun



Vous avez répondu au moins une fois OUI à cette série de questions ? La question du déménagement doit peut-être être envisagée.

Prendre le temps de réfléchir



Rester dans mon logement

Avantages

Je continue de vivre avec mes voisins dans mon quartier que j'apprécie

Mon logement actuel est plus spacieux pour accueillir mes enfants

Je me sens chez moi dans mon environnement

Inconvénients

Il ne sera peut-être pas possible de rendre mon logement plus confortable

Si je perds de l'autonomie, je risque de ne pas pouvoir rester dans mon logement et il sera plus difficile de trouver une solution en urgence

Déménager

Mon futur logement sera plus confortable, plus accessible et mieux équipé

Je pourrai rester chez moi, même si je deviens moins autonome

J'aurai moins de charges à payer

Mon logement sera sans doute plus petit mais plus confortable et mieux agencé

Mon logement ne sera pas nécessairement dans le même quartier

Préparer son déménagement

Bien choisir son nouveau logement : les règles d'or à respecter

Vous êtes prêt(e) à changer de logement mais vous appréhendez les choses. Pas de panique, il suffit de procéder étape par étape et de ne pas se précipiter.... Il y a 5 éléments à respecter :

1. Un logement situé à **moins de 500 mètres des commerces et des services** (idéalement 200 à 300 mètres)
2. **Facilité d'accès** aux espaces publics et transports en commun
3. De **plain pied ou avec un ascenseur** si vous choisissez un étage
4. Salle de bain avec **douche** ou possibilité de transformer en douche facilement
5. **Taille correspondant à vos besoins** et ne nécessitant pas trop d'entretien



N'hésitez pas à demander conseil à un ergothérapeute pour bien choisir et aménager votre futur logement.

Adapter son logement



Le conseil de la CARSAT Normandie

• Une aide financière pour améliorer votre habitation

Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible et dans un environnement adapté à votre situation ? La Carsat Normandie peut vous aider à adapter votre logement pour préserver votre autonomie et améliorer votre qualité de vie.

L'aide à l'habitat s'applique à :

- Votre résidence principale située en **Normandie**
- D'une **autre résidence** si vous vous engagez à y habiter dans les 12 mois suivant la fin des travaux

Elle vous concerne que vous soyez :

- Propriétaire
- Usufructier
- Locataire
- Logé(e) à titre gratuit après accord du propriétaire

• Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est fixé en fonction de vos ressources et du coût des travaux. Il peut aller jusqu'à 3 500 €.

• Quelles sont les conditions à remplir ?

- Avoir **au moins 55 ans** et avoir des **ressources mensuelles inférieures au plafond** retenu par la Carsat (1 455 € par mois pour une personne seule et 2 182 € pour un couple) calculé sur la base de votre revenu brut global de votre dernier avis d'imposition
- Être **titulaire d'une retraite du régime général de la Sécurité sociale** à titre principal, avoir sa **résidence principale en Normandie**
- Être classé(e) en **GIR 5 ou 6**

@ Vous pouvez joindre la CARSAT Normandie sur habitat-aides-financieres@carsat-normandie.fr

• Quels sont les travaux pris en charge ?

- Les **aménagements** qui vous permettront de rester à votre domicile malgré un handicap (élargissement des portes, pose de barre d'appui, remplacement d'une baignoire par une douche, etc.) et les **travaux d'entretien du logement**
- Les travaux de **conservation** du gros œuvre et la **mise en conformité** pour les propriétaires

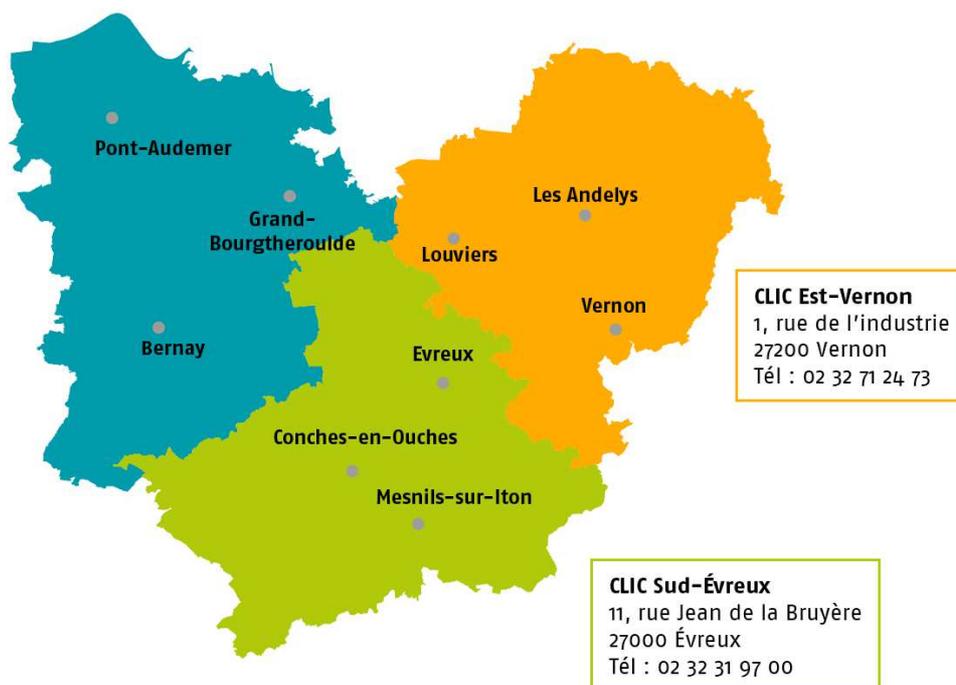
A noter :

Pour la réalisation des travaux, vous pouvez **choisir l'entrepreneur que vous souhaitez**. Si vous n'en connaissez pas, le **spécialiste habitat** peut vous fournir une **liste de professionnels**. Une seule aide est versée par période de 2 ans.

Le Département de l'Eure vous accompagne

Un(e) ergothérapeute de la **Direction solidarité autonomie** intervient **gratuitement** auprès des équipes et des particuliers pour l'adaptation de votre logement et le choix de l'aide technique la plus adaptée à vos besoins.

L'APA aide à financer les frais liés à l'adaptation de votre logement (travaux d'aménagement) ainsi que sur le choix des aides techniques individuelles. **Contactez le CLIC de votre secteur :**



Un fonds d'avance est également présent pour **aider à préfinancer et mettre en œuvre votre projet**. **Prenez contact avec SOLIHA au 02.32.39.40.00.**

La Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) du Département de l'Eure peut intervenir, **sous conditions de ressources et ou en complément aux aides versées par l'ANAH, au financement de projet d'amélioration de l'habitat.**

Pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA, des structures sont à votre disposition également pour vous aider à constituer votre projet et à trouver les financements nécessaires. **Prenez contact avec SOLIHA au 02.32.39.84.00 ou INHARI au 02.32.08.13.00.**

Envie Autonomie située à Evreux (409 Rue Gay Lussac) **propose des aides techniques reconditionnées à moindre coût**. **Prenez contact avec eux au 02 77 12 01 98.**

Autres pistes

Les différents dispositifs décrits dans ce guide peuvent être **complétés par d'autres financements légaux** (prime à l'amélioration de l'habitat, agence nationale de l'habitat) ou facultatifs (régimes de retraite complémentaire, etc.). **Contactez le CLIC de votre secteur.**

Les dispositifs de l'Agirc Arrco

L'Agirc-Arrco, ce n'est pas que la retraite ! C'est aussi une action sociale qui accompagne ses ressortissants et contribue au maintien d'une bonne qualité de vie chez soi le plus longtemps possible.

• Le diagnostic « bien chez moi »

Proposé aux personnes de plus de 75 ans, ce diagnostic permet, avec l'aide d'un(e) **ergothérapeute agréée**, d'**identifier les aménagements à faire** pour rendre votre logement plus sûr, plus adapté et plus confortable. Les **recommandations vous sont remises par écrit** afin que vous puissiez mettre en place, quand vous le souhaitez, les conseils et adaptations proposés en fonction de votre situation et de vos habitudes de vie.

Une participation de 15 euros vous sera demandée à l'issue du rendez-vous. Le reste de la prestation est pris en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco. Cette intervention est possible à tout moment et n'est pas soumise à des conditions de revenus. Aucune démarche administrative ne sera nécessaire.



Pour obtenir un rendez-vous, contactez le 0971 090 971 (service gratuit + prix appel).

• Orizea

ORIZEA est un service d'aide et d'accompagnement à la recherche d'un lieu de vie adapté à votre situation (ou à celle de la personne que vous aidez si vous êtes en situation d'aidant) : maintien à domicile ou orientation vers une structure pour personnes âgées. Un professionnel de votre caisse de retraite Agirc-Arrco vous guide vous conseille et vous oriente vers la solution la plus adaptée à votre besoin.

Selon les besoins et la situation, des aides financières peuvent également être attribuées pour améliorer les conditions de vie à domicile ou en structure (frais d'adaptation du logement, achat d'équipements facilitant le quotidien, aides technique, aide au déménagement pour rapprochement familial, etc). **Contactez votre caisse de retraite complémentaire.**



Je fais le point

A vous de jouer ! A la lecture de ce guide, votre perception sur le logement a-t-elle évolué ? N'hésitez pas à formuler les arguments en faveur de la solution qui vous convient le mieux, et parlez-en avec vos proches !

Je souhaite rester dans mon logement parce que...

Je souhaite déménager parce que...

Qu'en pensent mes enfants ?

Ma décision :